

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2012

---

## CRÉATION DES EMPLOIS D'AVENIR - (N° 148)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 142

présenté par  
M. Germain

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 45, substituer au mot :

« prévue »,

le mot :

« prévues ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.